



renoulement de carte de sejour salarier

Par **wdaoud**, le **12/05/2011** à **12:14**

Bonjour

je suis salarier depuis mars 2009 chez le même employeur avec un contrat CDI et j'ai renouveler ma carte de séjour salarier 2 fois sans problèmes et cette année pour demander ma 3 carte quand j'ai passer a la préfecture il m'ont donner un rendez vous pour le mois juin et ma carte a expirer fin février 2011 sans récépissé juste il m'ont donner un papier qui me permis être en règle en France métropolitaine et me permet pas de voyager

Ma question est ce que j'ai le droit de travailler a cette période mars-juin car a juin normalement je vais avoir un récépissé.

merci d'avance pour vous réponses.

Par **P.M.**, le **12/05/2011** à **17:11**

Bonjour,

Le mieux serait de voir avec une association spécialisée et/ou l'Inspection du Travail...